

COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, le 2 février 2021

Partenariat

La CCIAMP signe des conventions avec la Banque de France, GRTgaz et Harmonie Mutuelle

Jean-Luc Chauvin, Président de la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence, Jean-Claude Albert, Directeur Adjoint de la Banque de France, Georges Seimandi, Délégué Territorial Rhône - Méditerranée de GRTgaz et Robert Jimenez, Responsable du Marché des Entreprises Paca & Corse d'Harmonie Mutuelle Groupe vyv, ont signé des conventions de partenariat bipartites le mardi 2 février.

Aide à la décision, prévention des difficultés des entreprises, protection sociale des entrepreneurs et des entreprises, prévention et RSE, business local, innovation collaborative, transition énergétique, mentorat... sont autant de thématiques sur lesquelles les partenaires s'engagent.

« En tant qu'agence de développement économique de la Métropole, la CCIAMP n'a de cesse, par ses actions et ses projets, de stimuler, d'accompagner et de promouvoir la transformation du territoire et des entreprises. C'est donc avec beaucoup de satisfaction que la CCIAMP accueille aujourd'hui ces 3 partenaires qui vont apporter leur soutien dans différents domaines allant de l'entrepreneuriat, au développement des entreprises, en passant par l'open innovation, la transmission d'entreprise et l'emploi. », explique Jean-Luc Chauvin, Président de la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence.

Aide à la décision et prévention des difficultés des entreprises

Dans le cadre de leur engagement commun, la **Banque de France** et la CCIAMP organiseront ensemble **deux rendez-vous de la conjoncture** par an qui permettront aux chefs d'entreprises d'avoir un panorama global des indicateurs de l'économie métropolitaine, régionale, nationale et internationale. **Le premier rendez-vous aura lieu le 25 février prochain.**

Pour prévenir les difficultés des entreprises, la CCIAMP organise **des ateliers de sensibilisation** dédiés sur les signaux à prendre en compte et les bonnes pratiques à mettre en place pour prévenir les risques de défaillance. La Banque de France sera associée à certains de ces ateliers pour apporter son expertise.

Les deux partenaires s'engagent en outre dans **l'éducation économique et financière** auprès des jeunes entrepreneurs et porteurs de projet à travers un outil ludique « Aventure entrepreneur », mis en place par la Banque de France. Ce jeu permet de découvrir l'analyse financière et de comprendre l'impact des événements de la vie d'une entreprise sur les principaux indicateurs financiers.

La Banque de France collaborera également **aux cellules d'urgence** mises en place par la CCIAMP (Covid-19, Gilets Jaunes etc.) sur des questions qui relèvent de ses missions et compétences au service des entreprises.

Open innovation, business local, emploi, mentorat

Dans le cadre du challenge « **Open Innovation Factory** », initié par **GRTgaz** afin d'apporter des solutions aux problèmes de ses métiers par l'innovation collaborative, la CCIAMP identifiera des entreprises offeuses de solutions, concernées par ces défis, notamment dans le domaine de la transition énergétique. En parallèle, GRTgaz s'engage dans la démarche « **Le French Smart Port in Med** », porté par la CCIAMP avec le GPMM et Aix-Marseille Université. C'est ainsi que GRTgaz s'est associé au premier Hackathon Smart Port, lancé le 3 décembre 2020, concours mobilisant près de 150 étudiants pour « nous donner à voir le Port du futur ».

Pour contribuer au développement du business local, GRTgaz intègre le **Métropolitain Business Act**, et s'ajoute aux 57 grands comptes de la communauté. L'entreprise pourra ainsi s'appuyer sur les 800 entreprises adhérentes du Métropolitain Business Act pour répondre à ses besoins d'achat et renforcer ainsi son ancrage territorial. Avec 25 millions d'€ d'achats annuels en Provence-Alpes-Côte d'Azur, GRTgaz figure parmi les grands donneurs d'ordre du territoire.

La CCIAMP accompagnera par ailleurs GRTgaz sur les questions de **l'emploi et des compétences**, notamment dans la recherche de talents spécifiques à ses métiers et via de la formation continue. GRTgaz intégrera par ailleurs **Tandem – Le Hub du Mentorat**, créé par la CCIAMP en 2017, à travers la nomination de deux mentors pour apporter des conseils, partager leur expérience et leurs réseaux professionnels, afin d'accélérer et faciliter la réussite de mentorés.

« Dans le SUD, le gaz est l'énergie du développement économique. Dans une région où 70% du gaz est consommé par les entreprises de la métropole marseillaise, aussi était-il naturel que GRTgaz se rapproche de la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence. Et en ces temps difficiles nous avons opté pour un partenariat qui soutient l'éco-système socio-économique métropolitain à travers les achats, le mentorat et l'innovation. Nous avons trouvé à la CCI des interlocutrices et des interlocuteurs à l'écoute et créatives-tifs sur ces sujets », précise Georges Seimandi, Délégué Territorial Rhône - Méditerranée de GRTgaz.

Business local, transmission d'entreprise, expertises

Harmonie Mutuelle intègre le **Métropolitain Business Act** et s'engage à renseigner les besoins d'achats de ses agences installées sur le territoire métropolitain Aix-Marseille-Provence.

Dans le cadre de l'évènement annuel **Business Transfert Forum**, organisé par la CCIAMP, avec l'Ordre des Experts Comptables et Le Barreau de Marseille, Harmonie Mutuelle animera un atelier et recevra les futurs repreneurs et cédants sur son espace dédié pour les informer sur la protection sociale, la prévention et la responsabilité sociétale des entreprises.

Animation d'ateliers d'échanges, réalisation de **fiches outils** mises en ligne sur le site de la CCIAMP sur des thématiques telles que la gestion de conflits, l'altération entre travail à distance et en présentiel, Harmonie Mutuelle apportera son expertise spécifique aux entreprises du territoire.

La CCIAMP accompagnera quant à elle Harmonie Mutuelle à travers la réalisation **d'un portrait économique des Bouches-du-Rhône**. Cette photographie « sur mesure », permettra à l'entreprise d'avoir une vision plus précise du territoire pour développer davantage son ancrage territorial et orienter ses choix stratégiques.

« Ce partenariat nous permet d'être au plus près des décideurs, des entreprises, des élus et des principaux réseaux d'influence afin de les accompagner et d'anticiper leurs besoins en matière de protection sociale et de prévention. Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés des entreprises et des entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif et les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain.

Chez Harmonie Mutuelle, nous sommes persuadés que c'est au niveau régional et plus précisément local que se joue le développement, la proximité et la capacité à créer du collectif. Nous nous inscrivons au cœur des territoires et des réseaux, en nous impliquant au plus près de la vie locale aux côtés de partenaires économiques. », conclut Robert Jimenez, Responsable du Marché des Entreprises Paca & Corse d'Harmonie Mutuelle Groupe vyv.

Contact presse

Stéphanie Gaudreault
Responsable Relations presse et communication éditoriale
T. 04 91 39 34 06 | 06 30 38 37 42 | stephanie.gaudreault@ccimp.com